

N/REF : 7/04/2026 15H42 C:002133 I:02798

V/Email reçu le Mardi 07/04/2026 à 15H42

GOSSELIN JEANNINE

**7 RUE EMILE SOUVESTRE
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 16 RIVIERE
16 ALLEE DE LA RIVIERE
35760 SAINT GREGOIRE

Rennes, le 24 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 16 ALLEE DE LA RIVIERE - M GOSSELIN 06 85 01 35 74

MOTIF : CURAGE PREVENTIF RESEAU EU

Donneur d'ordre : M. M GOSSELIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 17/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CURAGE ET DEBOUCHAGE RESEAU EAUX USÉES
CONTROLE : BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE CA N°7882416 DE 190€

MG LCOMPTER Email envoyé le 17/04/26 à 16H55 M. M GOSSELIN

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Curage	1	172,73	172,73
TOTAL H.T.				172,73
T.V.A. a 10,00%				17,27
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>190,00</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.